



Convocation préfecture de la Vienne

Par **Karim chardo**, le **06/05/2018** à **23:47**

Bonjour,

Je m'appelle Karim, j'ai 7 ans de présence en France, je suis marié, j'ai 3 enfants qui sont nés en France et qui sont scolarisés depuis 4 ans.

J'ai fait une demande de titre de séjour "vie privée - vie famille", demande exceptionnelle par voie postale. Après 1 an d'attente, hier, j'ai reçu une convocation de la préfecture qui dit qu'il faut se présenter à la préfecture et ramener nos passeports, une domiciliation, et 3 photos.

Ma question est : je voulais savoir que ce qui va se passer, s'il vous plaît, car d'un côté j'ai peur et d'un autre côté je suis heureux que peut-être la préfecture va nous régulariser. Je pose ma question car le rendez-vous après 15 jours donc je ne peux pas attendre sans poser des questions.

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **07/05/2018** à **07:31**

Bonjour,

Soyez serein, tout ceci semble bien positif pour vous.

Par **Karim chardo**, le **07/05/2018** à **08:04**

Merci pour votre réponse franchement après 7 ans sans papiers je m'attendais pas a ça , en tout cas j'espère bien qui vont nous régulariser je vous tiens au courant pour la suite
Merci à vous